

1808

Roch-Ambroise Sicard

**THÉORIE
DES SIGNES
POUR L'INSTRUCTION
DES SOURDS-MUETS
TOME 2**

Domaine public

Éditions du Fox

THÉORIE DES SIGNES.

CHAPITRE XIII.

ACTIONS INTELLECTUELLES ET MORALES DE L'HOMME, EXPRIMÉES PAR DES VERBES, DES NOMS, DES ADJECTIFS ET DES ADVERBES

A

ABASOURDIR. 1°. On suppose deux personnes; dont l'une annonce à l'autre une nouvelle extrêmement fâcheuse, comme la mort d'un protecteur puissant, d'un parent chéri, la perte d'un vaisseau qui arrivait des colonies, richement chargé. 2°. La personne qui apprend un de ces événements en est subitement consternée. 3°. Figurer par signes ces malheurs, et leurs effets. 4°. Mode indéfini.

ABÂTARDIR. 1°. Représenter une chose, une action, une qualité quelconque, dans leur état naturel. 2°. Figurer cette même chose, cette action, cette qualité dans un état d'altération et de dégénération. 3°. Mode indéfini.

ABATTRE. 1°. Figurer deux personnes dont l'une montre du courage, de la fierté, 2°. Représenter l'autre lui reprochant quelque bassesse, ou lui apprenant la perte de la faveur du prince, d'une dignité, de sa fortune. 3°. Représenter la première abattue, dans la tristesse et le découragement. 4°. Mode indéfini.

ABDIQUER. 1°. Représenter une place, un emploi public, une charge honorable : on les désigne par signes. 2°. Action d'y renoncer : on en fait le signe en figurant le costume commandé par ces places, et qui en est la décoration, et en imitant l'action de celui qui s'en dépouille. 3°. Mode indéfini.

ABÊTIR. 1°. Représenter un enfant qui avait une intelligence ordinaire, et des dispositions communes : c'est en montrant le front, siège convenu des facultés intellectuelles, et en accompagnant ce signe d'un regard animé, qu'on peint l'intelligence et ces dispositions. 2°. Représenter des parents ou des maîtres exerçant sur cet enfant de mauvais traitements. 3°. Représenter, avec un air niais, la stupidité qui en est l'effet. 4°. Mode indéfini.

ABHORRER. 1°. Figurer l'horreur par un grand frémissement, signe naturel de la passion violente de l'ante qui s'éloigne de l'objet qui lui cause cet excès de haine et de terreur : on met la main droite sur le cœur ; on tourne la tête à demi ; on fronce les sourcils ; ou exprime sur la physionomie le mouvement d'indignation qu'on éprouve. 3°. Mode indéfini.

ABJECT. 1°. On suppose un homme qui n'a dans l'opinion aucun prix, aucune valeur, aucune estime ; et on le figure, en faisant le signe de valeur et de prix, et ajoutant un signe négatif. 2°. Signe d'adjectif : il se fait en mettant, à plat, la main droite sur la gauche, pour représenter l'adjectif qui s'ajoute au nom, pour le modifier.

ABJECTION. 1°. État de l'homme vil, abject et méprisé. 2°. Tous les signes du précédent. 3°. Signe du nom abstraktif : se fait en mettant la main droite sous la gauche, pour montrer que l'adjectif devient, par l'abstraction ; propre à recevoir, des qualités, comme les substances réelles.

ABJURER. Représenter un homme qui était né dans une fausse religion, et qui professait une mauvaise doctrine : ces signes se font en figurant une religion que Dieu n'a pas révélée, ou qui a été défigurée et altérée par les hommes. 2°. Action de déclarer publiquement qu'on s'est toujours trompé, qu'on

CHAPITRE XIV ET DERNIER

Partie grammaticale

Signes des différentes parties du discours

Le sourd-muet n'ayant besoin d'instruction sur les mots, comme éléments du discours qu'autant qu'il a des pensées à exprimer, et par conséquent des propositions à former, et des phrases à construire, ce ne doit être que, lorsqu'il connaît la valeur individuelle des mots, qu'il doit en apprendre la valeur relative. C'est donc ici que devait naturellement se placer la théorie des signes de ces mots, considérés comme servant d'éléments à la proposition et à la phrase.

Notre élève connaît la valeur des noms, des adjectifs et des verbes. Il peut donc comprendre les propositions suivantes, et en former de pareilles : Dieu est bon. Massieu aime mère. Chemise est blanche. Couteau est utile. Vin réjouit cœur. Moi écris lettre à ami moi.

Mais entendrait-il également celles-ci : Massieu aime SA mère. MA chemise ÉTAIT blanche, UN couteau ME SERA utile. LE vin M'A RÉJOUI LE cœur. J'ÉCRIVIS UNE lettre À MON ami.

Non, sans doute. Il y a dans ces propositions des articles et des adjectifs de plusieurs sortes, des pronoms et des prépositions, différents temps des verbes, qui supposent des connaissances que la nomenclature, comprise dans les deux volumes de cet ouvrage, ne donne point, que nous avons développées dans le *Cours d'instruction d'un Sourd-Muet*¹, et dont il ne

(1) Cet ouvrage se trouve chez AD. La Cruz, libraire, quai, des Augustins, au 35 ou à l'institution, rue du faub. St Jacques, n° 256.

faut donner les signes que lorsque l'intelligence en a saisi la nécessité, et compris la nature. C'est alors seulement qu'il est permis d'enseigner la différence des trois articles suivants, et d'indiquer le signe de chacun d'eux.

Le premier des trois est l'article démonstratif CE ou CETTE.

CE, CETTE ou CES. 1°. Représenter plusieurs objets, tous de la même espèce, comme si on les avait réellement sous les yeux. 2°. Indiquer un de ces objets, en le démêlant, en quelque sorte, du milieu des autres, en le montrant de l'index. 3°. On ne fait point de signe de genre, pour le masculin, mais on fait le signe de faiblesse, en laissant tomber les deux bras, le long des deux hanches, pour le genre féminin : on ferme les tous les doigts, pour se préparer à les ouvrir tous, en signe de plusieurs, pour le nombre pluriel (ceci s'observe toujours pour le genre et pour le nombre soit pour les noms, soit pour les articles, soit pour les adjectifs, soit pour les pronoms.

LE, LA ou LES. Tous les signes du précédent. 2°. Représenter le même objet qu'en, a montré d'abord, et l'indiquer, par côté, comme déjà connu. 3°. Signe de genre ou de nombre, suivant le genre ou le nombre du nom.

UN. 1°. Tous les signes de Ce, n°. 1. 2°. Ne montrer aucun des objets représentés, et n'en indiquer aucun, en particulier. 3°. Fermer tous les doigts, et ne lever que le pouce. 4°. Signe du singulier.

UNS ou DES. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe du pluriel

Ces articles ne sont pas les seuls qu'il y ait dans la langue française; il y en encore d'autres qui auront leur place à la suite des pronoms, cet ordre nous ayant paru plus conforme à celui de l'instruction des Sourds-Muets.

Chez le même éditeur, aux Essarts-le-Roi

Édition Papier ou numérique :

Dictionnaire étymologique et historique de la langue des signes française, Yves Delaporte, 2007.

Écrire les signes, Marc Renard, 2004.

Gestes des moines, regard des sourds, Aude de Saint-Loup, Yves Delaporte et Marc Renard, 1997.

Gros signes, Joël Chalude et Yves Delaporte, 2006.

Je suis sourde, mais ce n'est pas contagieux, Sandrine Allier, 2010.

Là-bas, y'a des sourds, Pat Mallet, 2003.

La lecture labiale, pédagogie et méthode, Jeanne Garric, 2011.

La tête au carreau, Antoine Tarabbo, 2006.

Le Cours Morvan, impossible n'est pas sourd, Martine et M. Renard, 2002.

Léo, l'enfant sourd, tome 1, Yves Lapalu, 1998.

Léo, l'enfant sourd, tome 2, Yves Lapalu avec Xavier Boileau et Michel Garnier, 2002.

Léo retrouvé, Yves Lapalu, 2009.

Le retour de Velours, Éliane Le Minoux et Pat Mallet, 2007.

Les durs d'oreille dans l'histoire, Pat Mallet, 2009.

Les sourds dans la ville, surdités et accessibilité, M. Renard, 3^e éd. 2008.

Les Sourdoués, Sandrine Allier, 2000.

Meurtre à l'INJS, Romain de Cosamuet, 2013.

Sans paroles, Pat Mallet, 2012.

Sourd, cent blagues ! Petit traité d'humour sourd, T.1, M. Renard et Y. Lapalu.

Sourd, cent blagues ! Tome 2, Marc Renard et Yves Lapalu, 2000.

Sourd, cent blagues ! Tome 3, Marc Renard et Michel Garnier, 2010.

Tant qu'il y aura des sourds, Pat Mallet, 2005.

Édition numérique :

Bibliothèque sourde, Martine et Marc Renard, 2014.

Fragments d'identité, Joël Chalude, 2014.

Gédéon, non-sens et p'tits canards, Yves Lapalu, 2012.

L'esprit des sourds, Yves Bernard, édition numérique, 2014.

Le Surdilège, cent sourdes citations, Marc Renard et Pat Mallet, 2014.

Aux origines de la langue des signes française : Brouland, Pélissier, Lambert, les premiers illustrateurs (1855-1865), Marc Renard, 2013.

Domaine public

Cette collection propose des rééditions de textes célèbres dans une version modernisée plus facile à lire que les originaux.

Nous espérons l'enrichir progressivement.

Ces œuvres sont tombées dans le domaine public. Elles sont libres de droits. C'est pourquoi l'utilisation des fichiers est libre de droits numériques.

Seule l'utilisation commerciale de ces versions est interdite.

Pour chaque livre nous proposons un extrait en téléchargement direct et la version intégrale (en téléchargement après validation de votre adresse courriel pour l'envoi des fichiers).

Afin de vous éviter de télécharger un certain nombre de ces livres, nous vous proposons un CD qui regroupe l'ensemble des livres anciens gratuits mis en ligne en 2014 (plus de 136 livres).

Visitez notre site :

www.2-as.org/editions-du-fox